

Éditorial

Le combat doctrinal

Indéfectibilité et infaillibilité de l'Église

NOTRE-SEIGNEUR JÉSUS-CHRIST est venu rendre témoignage à la vérité (Jn 18, 37). Il a chargé ses Apôtres de prêcher cette vérité et il a institué l'Église pour continuer cette mission : elle est « la colonne et le support de la vérité ¹ ».

Notre-Seigneur a promis d'assister son Église tous les jours pour qu'elle transmette cette vérité et, dans ce but, il l'a dotée de deux privilèges : *l'indéfectibilité* et *l'infaillibilité*.

Nous déclarons encore que l'Église du Christ, considérée dans son existence ou sa constitution, est une société éternelle et *indéfectible*, et qu'après elle, il ne faut pas attendre en ce monde une économie de salut plus plénière et plus parfaite. En effet, comme tous les hommes engagés dans le pèlerinage de cette terre jusqu'à la fin du monde doivent être sauvés par le Christ, l'Église du Christ, qui est la seule communauté de salut, demeurera immuable et inébranlable en sa constitution jusqu'à la fin du monde ².

L'Église du Christ perdrait son immutabilité et sa dignité et elle cesserait d'être la communauté de vie et le moyen nécessaire du salut, si elle pouvait s'écarter de la vérité salutaire de la foi et des mœurs et si, en la prêchant et en l'exposant, elle pouvait se tromper et tromper. Mais elle est « la colonne et le support de la vérité » (1 Tm 3, 15) et, de ce fait, elle est exempte et indemne de tout danger d'erreur et de fausseté.

Avec l'approbation du saint Concile universel, Nous enseignons et déclarons que le don de *l'infaillibilité*, révélé comme une prérogative perpétuelle de l'Église du Christ, qu'on ne doit pas confondre avec le charisme de l'inspiration et qui ne vise pas à enrichir l'Église de nouvelles révélations, a été conféré pour que la parole de Dieu, écrite ou transmise, soit affirmée et gardée entière dans l'universelle Église du Christ et exempte des corruptions de la nouveauté ou du changement ³.

1 — L'expression « colonne et support de la vérité » est de saint Paul (*columna et firmamentum veritatis*, 1 Tm 3, 15), et s'applique à l'Église, selon le concile de Trente (DS 1637).

2 — Schéma sur l'Église préparé pour le concile Vatican I, chapitre 8 (voir *Le Sel de la terre* 23, hiver 1997-1998, p. 50).

3 — Schéma sur l'Église préparé pour le concile Vatican I, chapitre 9 (voir *Le Sel de la terre* 23, hiver 1997-1998, p. 52).

Le combat entre la vérité et l'erreur

« La lumière a lui dans les ténèbres » (Jn 1, 5), la vérité de Notre-Seigneur Jésus-Christ s'est affronté à toutes les erreurs répandues par le père du mensonge ⁴ : c'est le combat entre la lumière et les ténèbres qui dure depuis deux mille ans.

Cependant, comme Notre-Seigneur Jésus-Christ assiste son Église pour répandre la vérité, elle est sûre de triompher *tant qu'elle reste fidèle à sa mission* : « Ce qui remporte la victoire sur le monde, c'est notre foi » (1 Jn 5, 4).

Malheureusement, depuis soixante ans l'Église de Dieu est occupée par un clan qu'on a coutume d'appeler « l'Église conciliaire ⁵ ». Celui-ci a prétendu adapter le message évangélique, pour le rendre plus acceptable par l'homme moderne. En conséquence, ne prêchant plus la vérité intégrale, cette Église conciliaire s'est laissé envahir par les ténèbres ⁶.

Cependant, la promesse de Notre-Seigneur de soutenir son Église pour défendre la vérité tient toujours. Cela explique le succès de l'œuvre de Mgr Lefebvre et, d'une façon générale, de tous ceux qui ont cherché à continuer de répandre la vérité intégrale, malgré les obstacles apparemment insurmontables auxquels ils ont été affrontés.

Nous ne serons vaincus que si nous abandonnons ce combat par une compromission entre la vérité et l'erreur. Mais alors, comme le dit Notre-Seigneur lui-même, Dieu est assez puissant pour transformer des pierres en fils d'Abraham qui continueront à crier la vérité ⁷.

Continuons donc, autant qu'il est en nous, à défendre la vérité. C'est dans cet esprit que nous rendons public, dans ce numéro du *Sel de la terre*, la confrontation entre Mgr Lefebvre et la congrégation pour la Doctrine de la foi sur la question de la liberté religieuse. Nulle part, autant que ce sur ce point, l'opposition entre la vérité catholique et l'erreur conciliaire n'est aussi visible.



⁴ — « Il n'est pas demeuré dans la vérité, parce qu'il n'y a pas de vérité en lui. Lorsqu'il profère le mensonge, il parle de son propre fonds, car il est menteur, et père du mensonge » (Jn 8, 44).

⁵ — Dans ses « Réflexions à propos de la *suspens a divinis* » du 29 juillet 1976 (disponible sur le site de La Porte latine), Mgr Lefebvre utilise à neuf reprises le terme « d'Église conciliaire ».

⁶ — « [Après le Concile] au lieu de soleil, nous avons eu les nuages, la tempête, les ténèbres », PAUL VI, homélie du 29 juin 1972. Voir l'éditorial du *Sel de la terre* 104.

⁷ — « Je vous déclare que Dieu peut susciter de ces pierres des enfants à Abraham » (Mt 3, 9).